

FORMATION INTERMINISTÉRIELLE DES DIRECTEURS DES SECOURS MÉDICAUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Formation interministérielle des directeurs des secours médicaux

Objectifs pédagogiques:

Renforcer les compétences en termes de stratégie médicale d'organisation et de commandement de la chaîne médicale des secours et de soins dans le cadre du plan ORSEC-NOVI.

Evaluation continue tout au long de la formation.

ORGANISATION

Modalités de déroulement:

Durée totale: 17 jours

Places disponibles: 30 places

Matériels à apporter: M2 : tenue opérationnelle

M5 : tenue opérationnelle

Nécessaire prise de notes

Lieu(x): Pôle pédagogique à l'ENSOSP à AIX-EN-PROVENCE, EVDG à PARIS et EHESP à RENNES

PUBLIC ET ACCÈS

Public concerné:

Médecin de sapeurs-pompiers, médecin hospitalier urgentiste et médecin du service de santé des armées

Prérequis:

Diplôme de docteur en médecine

Diplôme ou attestation de formation de médecine d'urgence

Diplôme ou capacité de médecine de catastrophe délivrés par les universités

VALIDATION ET CERTIFICATION

Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:

Taux de réussite : modules formatifs inclus dans un cursus interministériel.

Taux de satisfaction :

module 2 : 71%

module 5 : 81%

CONTENU ET COMPÉTENCES

MODALITÉS PRATIQUES ET TARIFS

Tarifs:

4000 €